



ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE EN MIDI-PYRENEES

Le bulletin de l'association

N°295 novembre 2017

Chers amis,

la rentrée est déjà loin et peu à peu se mettent en place nos projets pour le cycle 2017-2018. Pour ce qui concerne les études, les sujets sont connus et les groupes à pied d'œuvre tant pour le sujet national que pour le sujet d'initiative régionale ou l'étude transverse sur la région Occitanie. Si l'on y rajoute l'étude sur le Service national et la prise en compte des axes de la Revue stratégique de défense, le travail ne manque pas et c'est tant mieux !

Concernant la RSDSN, dont vous trouverez une synthèse dans ce bulletin, son volume plus réduit (111 pages) que celui du dernier Livre blanc ne la rend pas moins pertinente et nul doute qu'elle devra elle aussi faire l'objet d'une étude approfondie de notre part dans les mois qui viennent et d'un suivi permanent.

Son articulation en



trois parties et ses annexes claires en font un document facile à utiliser. Ce dont nous ne nous priverons donc pas...

Les activités du Trinôme académique sont elles aussi lancées et déjà dans nos départements les conférences ont commencé tandis que rallyes, concerts et installation de Classes de défense et de sécurité globale sont en préparation.

Vous allez recevoir d'ici un mois environ le bulletin "Spécial élections" qui concerne le renouvellement d'un tiers du CODIR, tous les membres sortant ne se représenteront pas aussi je lance un appel à candidature !! L'AR19 a besoin de toutes les bonnes volontés !!

Jean-Louis LEMMET
Président de l'AR 19

Sommaire :

- Pages 2 et 3 : La revue stratégique, synthèse de la DICOD.
- Page 4 : Notre étude sur le Service national, point de situation.
- Page 5 : Vie de notre association, l'assemblée plénière du 23 septembre.
- Page 6 : Calendrier 2017-2018 des conférences de l'AOR.
- Page 7 : Les auditeurs de la 207^{ème} session visitent la BdD de MONTAUBAN.
- Page 8 : Notre conférence.

Assemblée plénière le samedi 25 novembre à 09h00 - Préfecture de région- Salle BIDOU
Repas de cohésion dans les conditions habituelles

Association IHEDN en région Midi-Pyrénées Case 4,

6 rue du lieutenant-colonel Pélissier 31000 Toulouse Tel./Fax : 05 61 22 78 13

Mail : ihedn.ar19@orange.fr - Site internet : <http://www.aa-ihednmidi-pyrenees.org>



Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013, dans le prolongement de celui de 2008, indiquait dans son introduction que les évolutions rapides du contexte international imposeraient inévitablement une révision régulière de notre stratégie de défense.

Les bouleversements intervenus depuis 2013, en particulier les attaques terroristes jihadistes sur notre sol, mais aussi la dégradation sécuritaire aux frontières européennes, et la nécessité de préparer une nouvelle loi de programmation militaire adaptée aux engagements de nos forces, ont conduit le Président de la République à lancer cet exercice de revue dès l'été 2017.

PARTIE A - Un contexte stratégique en dégradation rapide et durable

PARTIE B - De nouvelles formes de guerre et de conflictualité

PARTIE C - Notre stratégie de défense : autonomie stratégique et ambition européenne

1. Une France exposée et engagée

Les menaces et les risques identifiés dans le Livre blanc de 2013 se sont manifestés plus rapidement, avec une intensité plus forte qu'anticipé. Le terrorisme jihadiste, qui a frappé la France comme ses voisins européens, se recompose et s'étend à de nouvelles régions, en prospérant sur les situations de chaos, de guerre civile et sur les fragilités des Etats.

Il demeurera une menace prioritaire pour nos sociétés et nos populations.

Simultanément, l'Europe voit à ses portes un retour de la guerre ouverte et des démonstrations de force, ainsi qu'une concentration de défis sans précédent depuis la fin de la guerre froide : crise migratoire, vulnérabilités persistantes dans la bande sahélo-saharienne, déstabilisation durable au Proche et Moyen-Orient. Ce rapprochement des menaces et des crises s'ajoute aux tensions que connaît l'Union européenne (UE), confrontée depuis 2008 à des doutes et à des contestations internes.

Les effets des dérèglements climatiques, les risques pandémiques, les trafics et la criminalité organisée aggravent ces phénomènes en multipliant les vulnérabilités et les causes de déstabilisation. Les interdépendances que génèrent aujourd'hui les échanges de personnes, de biens et de données placent le continent européen au contact des tensions internationales, même des plus éloignées. Enfin, les moyens d'action, dans le cyberspace comme dans le champ de l'information, de plus en plus accessibles, exposent nos sociétés, nos populations, nos services publics et nos entreprises de manière plus directe à des ingérences ou des actions malveillantes, aux conséquences potentielles de grande ampleur.

Par leur simultanéité, leur complexité et leur dispersion géographique, les crises dans lesquelles les armées françaises sont engagées mettent leurs capacités et leurs ressources sous forte tension. Tout en garantissant la permanence et la sûreté de la dissuasion nucléaire, elles sont déployées au Sahel dans un cadre national, intégrées au Levant dans une coalition internationale, et participent en parallèle à la réassurance de nos alliés sur le flanc Est de l'Europe. Elles contribuent dans le même temps aux mesures de défense et de protection du territoire national et de ses approches.

2. Un environnement stratégique instable et incertain

Le système international issu de la guerre froide cède la place à un environnement multipolaire en profonde mutation, dont l'instabilité et l'imprévisibilité sont les figures dominantes. L'affirmation militaire d'un nombre croissant de puissances, établies ou émergentes, dans des régions sous tension (Levant, golfe Arabo-Persique, Asie), s'accompagne de politiques de rapports de forces, voire de fait accompli. Elle nourrit également des logiques de compétition, pour l'accès aux ressources et pour le contrôle des espaces stratégiques, matériels et immatériels (maritime, aérien, espace exo-atmosphérique, espace numérique). Ces évolutions se doublent d'une contestation directe des institutions internationales et des normes censées encadrer le recours à la force, et d'une poursuite préoccupante des logiques de prolifération, des armes de destruction massive comme de leurs vecteurs.

A l'appui de ces stratégies de puissance, le développement de nouveaux modes opératoires, basés sur l'ambiguïté des intentions, la combinaison de moyens d'actions – militaires ou non – à des fins d'intimidation ou de déstabilisation, comporte des risques élevés d'escalade.

3. Des conflits plus durs, des adversaires potentiels mieux armés

L'accroissement des arsenaux, la dissémination d'équipements conventionnels modernes et les progrès technologiques permettent à un nombre croissant d'acteurs, étatiques ou non, de se doter de moyens militaires avancés. En parallèle, la diffusion des nouvelles technologies, issues du monde civil, rend largement accessibles des capacités possédées il y a peu par les seuls Etats.

Combinées à des modes d'action innovants, ces évolutions peuvent remettre en cause la supériorité opérationnelle et technologique des armées occidentales, dans tous les milieux : terrestre, naval, aérien, mais également dans l'espace numérique, qui devient un domaine d'affrontement potentiel à part entière, question qui pourrait également se poser à terme pour l'espace exo-atmosphérique. Elles rendent également les engagements systématiquement plus durs et plus coûteux, comme en témoignent déjà les conflits actuels. En parallèle, les grandes puissances accélèrent leurs efforts sur les systèmes de très haute technologie, entraînant un risque de décrochage des capacités européennes.

4. Des ruptures technologiques, sources d'opportunités et de vulnérabilités nouvelles

Le rythme accéléré des révolutions technologiques ou des révolutions d'usage dans le domaine civil comporte de nombreuses applications militaires potentielles : intelligence artificielle, robotique, mise en réseau des systèmes ou biotechnologies. La capacité à intégrer ces bouleversements conditionne le maintien de notre supériorité opérationnelle.

Les progrès des technologies numériques les rendent indispensables au fonctionnement de nos sociétés, de l'Etat comme de nos armées. Caractérisé par la multiplicité de ses acteurs, privés et publics, un faible encadrement juridique et la difficulté d'attribution des attaques, le cyberspace est générateur de vulnérabilités nouvelles, qui font de notre souveraineté numérique un enjeu prioritaire.

5. Une ambition européenne et des partenariats forts

La France souhaite un renforcement de la défense européenne autour d'intérêts de sécurité partagés. Elle soutient le renforcement des outils de l'UE et de la Politique de sécurité et de défense commune, qu'il s'agisse de la coopération structurée permanente ou du fonds européen de défense.

Plus encore, comme l'a annoncé le Président de la République le 26 septembre à La Sorbonne, la France se propose de lancer de nouvelles dynamiques : l'Initiative européenne d'intervention (IEI), avec les partenaires disposant des capacités militaires et de la volonté politique pour s'engager à ses côtés, complètera ainsi les relations bilatérales de défense structurantes avec l'Allemagne et le Royaume-Uni. Elle permettra de développer une culture stratégique partagée entre Européens qui, si la situation l'exige, seront plus à même de s'engager ensemble demain. Au début de la prochaine décennie, l'objectif est que les Européens disposent d'un corps de doctrine commun, de la capacité à intervenir ensemble de façon crédible, et des instruments budgétaires communs adaptés.

En parallèle, la France continuera d'assumer pleinement ses responsabilités au sein de l'OTAN, y compris en matière de défense collective et de réassurance. Elle devra continuer à s'appuyer sur son réseau de partenariats à travers le monde, que ce soit en Afrique, au Moyen-Orient ou en Asie-Pacifique.

6. Remonter en puissance : consolider notre autonomie stratégique

Seul pays européen (après le Brexit) membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et puissance nucléaire, membre fondateur de l'Union européenne et de l'OTAN, dotée d'un modèle d'armée complet, la France doit maintenir une double ambition : préserver son autonomie stratégique et aider à construire une Europe plus forte, face à la multiplication des défis communs.

La préservation de sa liberté d'appréciation, de décision et d'action s'appuiera en premier lieu sur le renouvellement des deux composantes de la dissuasion nucléaire, auquel devra s'ajouter la poursuite des efforts en matière de connaissance et d'anticipation, et en particulier dans le domaine du renseignement. Cette consolidation se traduira également par un resserrement des liens qui unissent les cinq fonctions stratégiques (dissuasion, prévention, protection, intervention, connaissance et anticipation), en particulier par un renforcement de nos capacités de prévention des conflits et des crises. Celles-ci reposeront sur une diplomatie forte et engagée, au service d'une approche globale articulant étroitement sécurité et développement.

La consolidation de notre autonomie stratégique devra enfin s'accompagner d'un indispensable renforcement de la résilience des fonctions comme des secteurs essentiels à la vie de la Nation, qui sont exposés à de nouvelles vulnérabilités.

7. Remonter en puissance : conserver un modèle d'armée complet et équilibré

La préservation d'un modèle d'armée complet et équilibré est indispensable pour assurer à la France son indépendance nationale, son autonomie stratégique et sa liberté d'action. Dans un environnement opérationnel plus exigeant, ce modèle doit disposer de l'ensemble des aptitudes et des capacités nécessaires pour atteindre les effets militaires recherchés sur la totalité du spectre des menaces et des engagements possibles, y compris les plus critiques. Il doit notamment permettre de s'engager en opérations de haute intensité dans les milieux terrestre, maritime, aérien, et d'agir dans l'espace numérique. Les armées françaises devront être en mesure d'agir de façon autonome dans les domaines de la dissuasion nucléaire, de la protection du territoire et de ses approches, du renseignement, du commandement des opérations, des opérations spéciales et dans l'espace numérique. Dans les autres domaines, les partenariats et coopérations amplifieront les capacités d'action de nos forces. Le modèle complet apporte à cet égard à la France la légitimité et la crédibilité indispensables pour générer des partenariats et tenir le rôle de nation-cadre, notamment grâce à la possession de certaines capacités clés, détenues par quelques rares puissances.

Afin de prendre en compte l'usure de notre outil militaire et la préparation de l'avenir, les efforts engagés au cours des lois de programmation précédentes doivent être maintenus, tandis que de nouveaux investissements doivent être consentis prioritairement sur certaines aptitudes, en particulier en matière de moyens de renseignement et de commandement, d'entrée en premier, de combat et de soutien. Enfin, le maintien de l'attractivité des carrières et la fidélisation du personnel sont des enjeux qui exigent une amélioration de la vie quotidienne des militaires, la valorisation des carrières et une juste reconnaissance par la Nation de la spécificité de la mission des femmes et des hommes de la défense.

8. Remonter en puissance : une ambition industrielle et technologique réaffirmée

La France jouit d'un statut de grande puissance technologique grâce à une base industrielle et technologique de défense solide, qui regroupe une dizaine de grands groupes, plus de 4 000 PME et s'appuie sur 200 000 emplois en France. Sa vitalité garantit aux armées dans la durée l'accès à des équipements au meilleur niveau. L'entretien d'une ambition industrielle et technologique élevée est donc un enjeu de souveraineté et un pilier de notre autonomie stratégique.

La préparation de l'avenir est une clé de notre performance technologique : consacrer des financements élevés à la recherche et aux études amont garantira la capacité de l'écosystème français de défense à maintenir son positionnement sur la scène

internationale et à produire les équipements dont les forces auront besoin. En parallèle, la poursuite d'une politique globale de soutien à l'innovation permettra d'identifier, de générer, de capter, d'expérimenter et de soutenir les transformations qu'elle entraîne, et de les intégrer de manière réactive.

Cette maîtrise technique est nécessaire à la construction de coopérations équilibrées : la France entend ainsi participer au développement d'une industrie européenne solide et cohérente, notamment par son implication dans le fonds européen de défense et par la réaffirmation de son ambition en matière de coopération technologique et industrielle.

Enfin, encore plus que par le passé, la France doit s'attacher à maintenir un équilibre entre la commande nationale, les activités civiles et l'export : celui-ci reste capital pour une industrie de défense compétitive et le maintien de l'ensemble de ses compétences.

9. L'innovation, au coeur de la démarche du ministère et des armées

Accompagner l'innovation et la révolution numérique doit également conduire à décloisonner davantage les domaines civil et militaire et introduire plus d'agilité : celle-ci doit influencer la conception et la conduite des opérations d'armement mais aussi, au-delà de la dimension technologique, inspirer de nouvelles relations entre le monde de la défense et l'ensemble des domaines de la recherche, pour renforcer les capacités de prospective et d'analyse, nourrir la réflexion stratégique et doctrinale et accroître notre agilité opérationnelle.

Plus largement, cet esprit d'innovation doit irriguer tout le ministère, son organisation, ses méthodes de travail, pour en faire évoluer la culture et accepter la part de risque dont il est indissociable. Le recrutement et la fidélisation des talents et des compétences, sur lesquels repose l'ensemble de l'écosystème de défense, constituent un enjeu majeur de cette transformation.



DICoD - Bureau des éditions - octobre 2017

Etude sur le Service national

Lors de l'assemblée plénière nous avons lancé, en marge de nos travaux habituels, une étude sur la réalité du Service national dans notre pays, afin qu'à l'heure où des propositions vont être formulées les auditeurs que nous sommes puisse juger du fond de cette question en totale connaissance de cause.

A cet effet nous avons défini 10 thématiques réparties dans 10 groupes de travail de la façon suivante :

Thématiques	Pilote
1- Le service national tel qu'il était quand il a été suspendu.	Jean-Pierre MARICHY
2- Les formes de service national à l'étranger.	Natacha GRAY
3- Les différents projets de nos politiques.	Jean-Louis LEMMET
4- Un service national pourquoi faire ? (Rôle, missions).	Groupe de l'Ariège
5- Un service national pour qui ? (Qui serait concerné).	Groupe de l'Ariège
6- Un service national avec quoi ? (Budget et moyens).	Bernard BOUSQUET
7- Un service national comment ? (Possibilités réalistes).	Bernard BOUSQUET
8- Quel impact sur la jeunesse ? (ANAJ).	Clément CAYLA-GIRAUDEAU
9- Conséquences sur l'armée professionnelle.	Jean-Louis LEMMET
10- Les formes de service national qui existent en France.	Florent GALKO

Chaque membre de l'AR19 avait toute latitude participer à sa guise aux travaux de l'un ou l'autre groupe au gré de ses affinités avec différents aspects de ce vaste sujet.

A ce stade, nos travaux évoluent bien, certes de façon irrégulière, selon les groupes dont certains sont très avancés dans leurs recherches et leur synthèse.

Chaque pilote de projet devrait être en mesure de faire un point sur l'évolution de son étude lors de notre assemblée plénière du 25 novembre, à la suite de quoi nous verrons dans quelles conditions nous pourrions effectuer une synthèse générale du projet.

ASSEMBLEE PLENIERE DU 23 SEPTEMBRE 2017

Notre dernière assemblée plénière a eu lieu le samedi 23 septembre à la préfecture. Après le mot d'accueil prononcé par le président Jean-louis LEMMET la matinée s'est déroulée en deux temps :

- 09 h 00 : assemblée plénière, présentation des sujets d'étude et du calendrier, vie de l'association.
- 11 h 00 : conférence de monsieur David SENAT, avocat général près la cour d'appel de Toulouse

"L'appareil judiciaire face à la menace terroriste"

PARTICIPANTS				RAPPEL DE NOTRE AGENDA
ASTIE	Michel	ICLANZAN	Serban	21 novembre 2017 à 18 h 00 CODIR. 22 novembre 2017 Trentenaire du Trinôme académique Paris. 25 novembre 2017 à 09 h 00 assemblée plénière d'automne. 5 décembre 2017 visite à Bordeaux 1^{er} février 2018 à 18 heures CODIR 10 février 2018 assemblée générale
BAUDET	Chloé	JOFFROY	Sandra	
BEAUVOIS	Marc	JOLIVET	Xavier	
BERNADET	Michel	KHAZAL	M-Claire	
BERNARD	J-Baptiste	KONE	Alain	
BOUSQUET	Bernard	LAMARQUE	Alice	
BOUSQUET	Michel	LEMMET	J-Louis	
BRAULT-NOBLE	Françoise	MARICHY	J-Pierre	
CALDERARA	Yves	MASSOU	Michel	
CASTEL	Françoise	MAZEL	Robert	
CLEMENTIDE	Alexis	PECHIN	Michel	NOS PEINES Nous déplorons le décès de notre amie Catherine WELTE (SR 68 TOULOUSE 1883) fidèle de nos activités, elle était docteur ès lettres préhistoire et archéologie, chercheur associé au laboratoire Chrono-environnement de Besançon, membre titulaire de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, médaille d'argent du bénévolat. Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 13 juillet 2017, à Dannemarie (Haut-Rhin). Nous avons par ailleurs appris avec tristesse la disparition de Maddy JACQUES CROS (SR 59 BORDEAUX 1980) décédée le 3 octobre 2017. L'AR19 présente ses condoléances attristées aux familles de nos deux amies.
CRESPI	Yael	PREVOT	Jean	
CUTTIER	Marine	REME	J-Michel	
DAGRAIN	Valérie	ROQUEJEOFFRE	Michel	
DES	Claude	SALMON	Michel	
DILHAC	Jean-Marie	SOUILLARD	Paul	
DOUMERC	Jean-Louis	SURROCA	Daniel	
DURAND	Michel Joseph	TARABBIA	Pierre	
FERRET	Jean-Noël	TAVARES	Istilita	
GALKO	Florent	UNINSKI	Claude	
GANNAC	Michel	VALLON	Christian	
GARCIA	Antoine	VILLARD	Pierre	
GIMENEZ	Catherine	VISSIERES	Mireille	
GRAY	Natacha	ZUBER	Christophe	
Présents : 48 ; Excusés : 26				

RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR 2018

Comme chaque année nous allons devoir renouveler 1/3 des membres de notre Comité directeur, soit 5 membres

Sans présumer à ce stade des renouvellements de candidatures des membres sortants, les candidats désirant intégrer le comité directeur devront en faire part au président avant le 20 décembre en joignant à leur acte de candidature un court message de motivation (10 lignes maximum).

CONFERENCES DE GARNISON AOR 31 CYCLE 2017-2018

Nos amis de l'Association des officiers de réserve de la Haute- Garonne nous communiquent leur programme pour les mois à venir:

Lundi 13 Novembre 2017 de 19 H 00 à 20 H 30 Palais Niel	« GUILLAUMET le Passeur : Histoire du célèbre pilote Henri Guillaumet » *Livre dédié par l'Auteur lors de la présentation	Bernard BACQUIE Ancien Pilote de Royal Air Maroc Commandant de bord et instructeur cher Air France
Lundi 11 Décembre 2017 de 19 H 00 à 20 H 30 Palais Niel	« CyberSécurité et Réserve Citoyenne »	Major Fabrice CRASNIER Commandant de la division analyse criminelle et investigations spécialisées de la gendarmerie nationale- RG Occitanie
Lundi 08 Janvier 2018 de 19 H 00 à 20 H 30 Palais Niel	« Les Compagnies Républicaines de Sécurité »	Commandant (H) Jean-Pierre BAUX Ancien Commandant de la CRS27
*Lundi 12 Février 2018 de 19 H 00 à 20 H 30 Palais Niel	Conférence du Général de la Brigade Parachutiste	Général de Brigade Patrick COLLET Commandant la 11e BP, commandant la Base Défense de Toulouse Castres , Commandant la Garnison de Toulouse et Délégué Militaire 31
Lundi 12 Mars 2018 de 19 H 00 à 20 H 30 Palais Niel	« La France au défi de sa Défense »	Général (2s) Pierre ZAMMIT délégué de l'ASAF pour la Haute-Garonne
Lundi 09 Avril 2018 de 19 H 00 à 20 H 30 Palais Niel	« Actualités sur le conflit Syrien »	Général de Corps d'Armées (2s) Jean-Paul RAFFENNE Ancien commandant du Collège de Défense de l'OTAN à ROME. Chargé de Cours à l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.
Lundi 14 Mai 2017 de 19 H 00 à 20 H 30 Palais Niel	« La Garde Républicaine »	Général de Division Damien STRIEBIG Commandant de la Garde républicaine
Lundi 11 Juin 2017 à partir de 19 H 00	Cocktail du cycle 2017-2018 de l'ensemble des activités	Palais NIEL

NOUVEAUX MEMBRES

Auditeur :

Lieutenant-colonel Jean-Philippe MOLLARD (207^{ème} session TOULOUSE 2017)
(Haute-Garonne)

Membre associé :

Membres associés :

Frédéric LACAZE (Haute-Garonne).

PERMANENCE DE L'AR 19

La permanence de l'association se tient tous les lundis de 14 h à 16 h à l'Hôtel DURANTI - 3^{ème} étage au
6, rue du Lt-colonel PELISSIER - 31000 TOULOUSE - Tél/Fax : 05 61 22 78 13 mail : ihedn.ar19@orange.fr

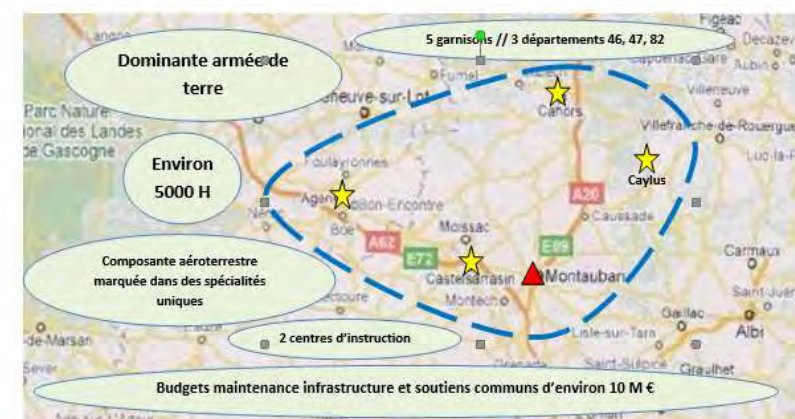
N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site internet : www.aa-ihednmidi-pyrenees.org

LES AUDITEURS DE LA 207^{ème} SESSION ORGANISENT UNE VISITE A LA BdD DE MONTAUBAN



D'Artagnan à Montauban.

Lorsqu'en février dernier s'est achevée la 207^e Session Régionale de l'IHEDN Toulouse-Pau, les auditeurs de la promotion Charles de Batz de Castelmor dit d'Artagnan s'étaient promis non seulement de rester en contact comme « *des amis d'enfance que l'on se fait à quarante ans* » mais encore de continuer à enrichir leur connaissance de l'outil de défense en organisant des visites de sites militaires que des « mousquetaires » en poste se sont proposé d'organiser dans leurs unités respectives. C'est ainsi que le 20 juin 2017 une délégation d'auditeurs de la promotion d'Artagnan, majoritairement des civils, renforcée par 2 auditeurs plus anciens respectivement issus de la 125^e et de la 200^e promotions et œuvrant auprès des DMD 11 et 82, ont eu l'immense privilège (car plusieurs sites étaient classés **PIV**) de visiter différentes unités militaires de la **garnison de Montauban**.



La mission de la BdD de Montauban est de mutualiser les soutiens et s'étend sur 3 départements, 5 garnisons (Agen, Caylus, Cahors, Castelsarrasin, Montauban) et des antennes délocalisées. C'est une base de type 2 : multisite, équilibrée et homogène, concernant environ 5000 personnes (le type 1 est monosite, le type 3 concerne les ports, le type 4 l'Outremer). La mission du com BdD n'est pas un commandement opérationnel, chaque unité garde son commandement. Il s'assure de la cohérence et priorise les actions menées par les opérateurs locaux du soutien dans les domaines de

l'administration générale et du soutien commun, de l'infrastructure, des systèmes d'information et de communication, et de la santé. Il est l'acteur des politiques ministérielles au niveau local en matière de prévention, santé et sécurité au travail, maîtrise des risques, environnement, de dialogue social, de logement, d'action sociale.

CAHORS	AGEN	CASTELSARRASIN	CAYLUS	MONTAUBAN
CIRFA 46 DMD 46	48° RT CIRFA 47 DMD 47	31° RG CIEC	17° RGP/Dét. Caylus CFIM 11° BP	3° RMAT/Dét. Montauban 9° RSAM 17° RGP CIRFA 82 DMD 82 DRTA PMOI Montauban STMAI STMPL
Organismes dont le siège est à Montauban avec des antennes dans les garnisons d'Agen, de Castelsarrasin et de Caylus	Antenne défense mobilité (ADM) Centre médical des armées (CMA) de Montauban-Agen CIRISI Toulouse/Détachement des systèmes d'information et de communication de Montauban-Agen Groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) de Montauban-Agen Unité de soutien de l'infrastructure de défense (USID) de Montauban-Agen Echelons sociaux de proximité (ESP)			

RSAM = Régiment de soutien aéromobile, CFIM 11° BP = centre de formation initiale des militaires du rang de la 11^e brigade parachutiste, CIEC= centre d'instruction élémentaire de conduite, CIRFA = centre d'information et de recrutement des forces armées, CIRISI = centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information, DMD = délégation militaire départementale, DRTA = détachement de ravitaillement technique air, PMOI = pôle de mise en œuvre d'infrastructure, RG = régiment du génie, RGP = régiment du génie parachutiste, RMAT = régiment du matériel, RT = régiment de transmissions, STMAI = section technique de marque aéromobilité interarmées, STMPL = section technique de marque parachutage largage.

Compte rendu détaillé de la visite à consulter sur notre site : <http://www.aa-ihednmidi-pyrenees.org/>

CONFERENCE DU 25 NOVEMBRE 2017 de monsieur Bruno LION

Directeur régional adjoint de la DRAAF Occitanie, en charge de la mission transversale :
"durabilité de l'agriculture".

"Le secteur agricole et agroalimentaire en Occitanie : la durabilité en agriculture."



La Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Occitanie est un service déconcentré du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Placée sous l'autorité du préfet de région, elle exerce ses missions dans les domaines suivants :

- Economie des filières agricoles, agroalimentaires et forestières
- Alimentation et sécurité sanitaire
- Territoires ruraux et foncier
- Enseignement technique agricole
- Agroécologie – Environnement
- Economie des filières agricoles, agroalimentaires et forestières
- Alimentation et sécurité sanitaire
- Territoires ruraux et foncier
- **Enseignement technique agricole**
- Agroécologie – Environnement
- Gestion de l'eau
- Emploi en milieu rural

INSCRIPTION AU REPAS DU 23 SEPTEMBRE 2017

NOM Prénom

Participera au repas du **25 novembre 2017**, au restaurant « **Si Bémol** » Place Dupuy à Toulouse.

Sera accompagné de personne(s).

Participation de 30 € par personne à régler directement à la direction du restaurant après le repas.

Les réservations seront prises au bureau de l'IHEDN au

6, rue du Lt-colonel Pélissier - Case n°4

31000 Toulouse

Ou par téléphone à **Michel SALMON** (Tél. 05.61.59.76.74)